Darfour : les crimes de guerre soumis à la CPI

Partage international n° 201 – Mai 2005

La résolution du Conseil de sécurité des Nations unies soumettant les crimes de guerre du Darfour (Soudan) à la Cour pénale internationale (CPI), a été saluée par l'Observatoire des droits de l'homme comme une *« étape historique pour davantage de justice contre les violations massives des droits de l'homme »*. Comme le Soudan n'est pas signataire du Traité constitutif de la CPI, cette décision du Conseil de sécurité était indispensable pour conférer une base juridique à la Cour. Les juristes de la Haye peuvent maintenant commencer à rassembler les preuves de crimes de guerre et ont déjà les noms de 51 accusés potentiels.

L'Observatoire des droits de l'homme a invité le Conseil de sécurité à fournir des aides financières, logistiques et autres à l'Union africaine (UA), qui est chargée du maintien de la paix au Darfour, entre le gouvernement du Soudan et les rebelles du Sud. L'UA (ex-Organisation de l'unité africaine, fondée pour encourager la coopération entre les pays africains indépendants) dispose de 2 000 soldats chargés de maintenir le cessez-le-feu, mais elle a besoin d'urgence de troupes supplémentaires pour protéger les civils et stabiliser la situation catastrophique de cette région touchée par des années de sécheresse et de guerre civile.

L'Observatoire des droits de l'homme estime que depuis février 2003 presque deux millions de personnes au Darfour ont été déplacées et ne peuvent rentrer chez elles par crainte des milices nomades soutenues par le gouvernement, les Janjaweed (cavaliers armés).

« Le gouvernement soudanais n'a pas pu, ou n'a pas voulu, mettre fin aux atrocités incessantes », affirme l'Observatoire des droits de l'homme qui redoute que la recrudescence des attaques de convois ne conduisent à une famine majeure dans les mois qui viennent.

Dans un journal britannique, le capitaine Brian Steidle, ancien *Marine*, instructeur militaire pour l'UA au Darfour pendant six mois, insiste sur l'importance des observateurs sur le terrain : *« J'ai vu des villages entiers incendiés, les Soudanais ayant été enfermés dans leur hutte […] J'ai traversé un champ où il était impossible d'avancer sans fouler un os humain […] Une des pires atrocités dont mon équipe a été témoin s'est déroulée dans le village de Labado, dans le sud du Darfour, en décembre. Les hélicoptères de combat du gouvernement ont attaqué un village de 20 000 habitants et l'ont réduit à l'état de cendres. Une semaine après cette attaque, l'UA a placé 70 soldats sur les lieux, et une équipe de dix observateurs. La présence de cette petite troupe a non seulement convaincu le gouvernement de se retirer, mais a permis à 3 000 habitants de retourner sur les ruines de leur village pour commencer à le reconstruire. Il y a deux semaines, on m'a rapporté que 10 000 personnes étaient maintenant de retour. »*

B. Steidle affirme que les troupes occidentales devraient se retirer du Darfour, mais qu'on devrait aider l'UA à fournir davantage d'hommes, même si, à présent, le mandat que leur a accordé le gouvernement soudanais est d'assurer la sécurité des observateurs du cessez-le-feu et non les civils.

Soudan
Sources : L'Observatoire des droits de l'homme, The Independent, G.-B
Thématiques : politique
Rubrique : Le respect de la loi